



Protocole de base pour l'établissement de relations interculturelles

Document évolutif – dernière mise à jour : 6 juillet 2010

Réalisé par le Cercle des Autochtones du projet Pour une politique alimentaire populaire

La souveraineté alimentaire constitue un aspect inhérent aux peuples autochtones de l'ensemble de la planète. Réalisé par le Cercle des Autochtones, le protocole de base pour l'établissement de relations interculturelles fournit des bases solides pour l'avancement du projet Pour une politique alimentaire populaire. Les principes premiers qui y sont décrits reflètent autant les expériences historiques qu'actuelles vécues par les peuples autochtones du Canada. Nous précisons que la complexité de l'histoire coloniale et ses impacts ne sont pas abordés de manière exhaustive dans le présent protocole. À ce sujet, nous référons plutôt le lecteur aux documents de référence consultés pour nourrir notre réflexion, ces derniers étant cités à la fin de ce document.

Les principes abordés ici ont déjà guidé le travail d'individus et d'organisations impliqués dans le projet Pour une politique alimentaire populaire dont l'objectif consiste à développer un système alimentaire démocratique et juste. Notez que le présent document comporte une nature évolutive, il s'agit donc d'un document qui peut être révisé et mis à jour à tout moment.

Les principes premiers qui orientent notre travail

Nous respectons et honorons le savoir traditionnel, le territoire et la vision du monde des peuples autochtones. Nous reconnaissons que ces derniers constituent les premiers habitants de ce pays. Plus un peuple habite longtemps un endroit, une communauté, une écorégion ou un écosystème nourricier, plus ses membres acquièrent une connaissance approfondie de cette entité. Nous cherchons ainsi auprès des peuples autochtones des conseils et entendons développer des liens de collaboration nous permettant de transformer les relations destructives que nous entretenons avec Mère Nature en relations bénéfiques pour tous, y compris les générations futures.

CECI, NOUS LE SAVONS... et le tenons pour vérité

1. L'histoire est importante. Encore aujourd'hui, elle reste vivante dans nos mémoires, nos relations et nos institutions.
2. Nous reconnaissons le droit des peuples autochtones à l'autodétermination. La colonisation de ce pays a été et continue d'être une injustice criante envers les communautés autochtones. Malgré cela, ces dernières ont su résister grâce à leur ingéniosité, leur résilience, leur savoir, leurs valeurs et en sachant préserver leur vision du monde.
3. Les peuples autochtones établis au Canada partagent des visions du monde, des valeurs, des croyances et des pratiques de subsistance similaires. Néanmoins, ces 98 nations autochtones réparties au sein de 11 grandes familles linguistiques ont toutes leur propre culture, langue et traditions.
4. La souveraineté alimentaire est intimement liée à la réalité des communautés autochtones depuis des milliers d'années; elle a d'ailleurs contribué à la sécurité alimentaire des pionniers Canadiens depuis

l'arrivée des Européens en Amérique.

5. Nous sommes liés à la Terre et notre subsistance ne peut qu'en dépendre. Pour cette raison, maintenir l'intégrité écologique du territoire et des écosystèmes nourriciers des peuples autochtones constitue une partie importante de notre travail.

6. La situation est urgente. Nous sommes actuellement à un moment charnière de l'histoire en ce qui concerne la protection des terres qui nous nourrissent. De la sorte, il demeure davantage important d'assumer nos responsabilités que de revendiquer des droits.

7. Les peuples autochtones entretiennent un rapport particulier avec la terre, la mer, les rivières, les animaux, etc. À travers des milliers de générations, ces relations ont été entretenues et célébrées dans les chansons, les danses, la langue, les histoires, les noms, les arts et les pratiques spirituelles, ainsi que dans les activités de chasse, de pêche, de cueillette et de culture. Nous reconnaissons la nature traditionnelle de ces pratiques et leur importance pour chacun de nous.

8. Dans notre société, le racisme et la discrimination sont des phénomènes observables tant au niveau individuel que systémique. Puisque nous visons la justice sociale et environnementale de même que la souveraineté alimentaire pour tout être humain ou non-humain, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour débusquer et combattre ces deux fléaux.

9. La relation qui s'est établie entre les gouvernements et les peuples autochtones reste colonialiste par essence. Les structures et pratiques néocolonialistes continuent d'exercer leur « contrôle dénué d'esprit » sur les terres et systèmes alimentaires autochtones. Nous refusons de laisser ce pouvoir néocolonialiste imposé gouverner nos existences et notre travail. Voici la base à partir de laquelle nous considérons ce qui est désigné par les termes de « Titre et droits ancestraux » et « autonomie gouvernementale » à la section 35 (1) de la Constitution Canadienne.

10. Par l'entremise d'institutions et de politiques promouvant le néolibéralisme économique à l'échelle mondiale, la doctrine colonialiste a affecté la souveraineté alimentaire de tous les peuples à travers le monde. Alors que nous cherchons à influencer et infléchir les politiques émanant de ces institutions néocolonialistes, nous ne pouvons fermer les yeux sur le contrôle qu'elles revendiquent sur les terres et le système alimentaire autochtones.

VOICI LES RACINES DE NOS CONVICTIIONS

Reconnaissance mutuelle - Respect mutuel - Responsabilité mutuelle

1. Nous reconnaissons que les peuples autochtones sont les premiers habitants et les gardiens de cette terre et qu'ils possèdent en outre des liens et des responsabilités particulières découlant de leur statut.

2. Nous acceptons que les peuples non-autochtones partagent cette terre – celle qui les a vu naître et qui les a adoptés – et qu'ils tissent avec cette dernière de solides liens d'affection et de loyauté. Certains ont également choisi d'être profondément engagés envers la terre qui nous nourrit.

3. Nous nous efforçons de faire preuve de courtoisie, de considération et d'estime envers les peuples dont les langues, les cultures et les modes de vie diffèrent des nôtres, mais qui sont tout comme nous membres de la grande communauté à laquelle tous appartiennent. Le respect demeure la condition préalable à des relations saines et durables entre les différents peuples.

4. Nous considérons que nous avons tous la responsabilité commune de se préoccuper des autres et du monde que nous partageons.

5. Nous considérons que nous avons tous la responsabilité commune d'approfondir notre compréhension mutuelle et de renforcer des relations respectueuses.

6. Nous sommes conscients que l'identité des peuples autochtones est fortement reliée à l'endroit qu'ils habitent, que le Créateur leur a confié la responsabilité de veiller sur toutes les formes de vie. Cette responsabilité est éternelle.

7. Nous croyons que toutes les choses sont reliées les unes aux autres.

ENVERS CECI NOUS SOMMES ENGAGÉS

Nous nous efforçons d'incarner les principes décrits précédemment par l'entremise des moyens suivants :

1. Nous nous assurons d'inviter nos collègues, voisins, amis et parents autochtones, de même qu'à encourager leur participation. La connaissance poussée que les communautés autochtones ont de la souveraineté alimentaire représente un facteur d'enrichissement dans l'expérience d'apprentissage de tous les participants.
2. Il y a une mine de savoirs, de valeurs et de sagesse à partager. Ainsi, nous ne souhaitons pas nous investir dans le développement de politiques que l'on impose aux peuples autochtones, mais nous comptons plutôt nous inspirer et nous nourrir d'expériences et d'expertises acquises au cours de pratiques millénaires.
3. En s'engageant dans des dialogues multiculturels honnêtes et ouverts dans un esprit d'apprentissage mutuel, de manière à ce que nous puissions remédier aux lacunes du système alimentaire, de même que nous réconcilier les uns avec les autres et avec la nature.
4. En étant reconnaissants envers les peuples autochtones sur le territoire desquels les activités du projet Pour une politique alimentaire populaire se déroulent.
5. En exigeant que tous les partenaires du projet Pour une politique alimentaire populaire s'engagent à respecter ces principes.

Références bibliographiques :

- ♣ (2009). Declaration of Indigenous Peoples for Food Sovereignty. Global Forum for Peoples Food Sovereignty, Rome, Italie.
- ♣ Morrison, D. (2006). 1st Annual Interior of B.C. Indigenous Food Sovereignty Conference. Rapport final non publié. Interior of B.C. Indigenous Food Sovereignty Conference Planning Committee.
- ♣ Morrison, D. (2008). B.C. Food Systems Network – Working Group on Indigenous Food Sovereignty Final Activity Report (non publié). Provincial Health Services Authority and the B.C. Food Systems Network – Working Group on Indigenous Food Sovereignty.
- ♣ Indigenous Environmental Network statement on the Right to Food and Food Security, From the Indigenous Environmental Network's 12th Annual Protecting Mother Earth Conference "What We Do Now, Touches the Next Seven Generations" Penticton Indian Band Okanagan Nation Territories, Penticton, Colombie-Britannique, Canada, 2-5 août 2001, disponible au : www.ipcb.org/issues/agriculture/htmls/2003/ien_food_sec.html